

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1981 B 00026

Numéro SIREN : 320 544 000

Nom ou dénomination : EXCO ECAF

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2018 sous le numéro de dépôt 15959

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

EXCO ECAF
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 300 000 euros
Siège social : 174 Avenue du Truc 33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX 320 544 000

- 4 AVR. 2018
sous le N°15959.....

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 5 FEVRIER 2018**

L'an deux mille dix-huit, le cinq février à 9 heures,

Les membres du Conseil de surveillance de la société EXCO ECAF se sont réunis en Conseil, 174 Avenue du Truc 33700 MERIGNAC, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion, sont présents :

- Monsieur Christian DUBOSC
- Monsieur Jean Marie FERRANDO
- Monsieur Antoine COCHET

Tous les membres étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Christian DUBOSC préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil de surveillance.

Monsieur Jean-Marie FERRANDO assume les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination du Président du Directoire en remplacement du Président démissionnaire,
2. Non remplacement du mandat de membre du Directoire de Pierre GOGUET,
3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

NOMINATION DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE

Le Président expose au Conseil que Monsieur Pierre GOGUET a notifié par courrier du 1^{er} février 2018 sa démission des fonctions de membre du Directoire et de Président du Directoire. Par ce même courrier, Monsieur Pierre GOGUET a donné effet ce jour à cette démission.



Il propose ainsi la candidature de Monsieur Philippe LAFARGUE, expert-comptable et commissaire aux comptes, membre du Directoire, aux fonctions de Président du Directoire.

Puis il offre la parole aux membres du Conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil confère, à l'unanimité, la qualité de Président du Directoire à Monsieur Philippe LAFARGUE, en remplacement de Monsieur Pierre GOGUET, pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

Monsieur Philippe LAFARGUE a déclaré par avance accepter le mandat qui viendrait à lui être confié.

Le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

NON REMPLACEMENT DU MANDAT DE MEMBRE DU DIRECTOIRE

Le Président expose que le Directoire peut valablement délibérer à deux membres et propose de ne pas remplacer, pour l'heure, le mandat de Pierre GOGUET.

Le Conseil vote son accord à l'unanimité.

POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

Le Conseil délègue tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes en vue d'accomplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Conseil de surveillance au moins.

Le Président
Christian DUBOSC

Un membre du Conseil de surveillance
Jean-Marie FERRANDO